

Flash.....

19 mars 2009

Gouvernement et patronat
3 millions de bonnes raisons de nous répondre !

Forts du succès de la deuxième journée de grèves et de manifestations, les syndicats, se réuniront le 30 mars pour décider des suites à donner au mouvement. Ils maintiennent la pression et continuent d'appeler le gouvernement à un changement de cap.

Agenda :

Le 2 avril 2009

Élections CAP - CAD - CCP

Le 1er mai 2009

Participez aux manifestations

Face à la crise, plusieurs pays réduisent les salaires de leurs fonctionnaires.

C'est une mesure qui semble s'imposer dans les pays frappés de plein fouet par la crise : plusieurs gouvernements européens ont entrepris de réduire les salaires de leurs fonctionnaires, afin d'assainir leurs finances publiques, voire d'éviter un défaut de paiement.

En Irlande, contre l'avis des syndicats, réduction de plus de 7 % du traitement dans la fonction publique, par le biais d'un prélèvement destiné à financer les retraites. La Lettonie a imposé de son côté en janvier une baisse de 15 % des revenus de ses fonctionnaires. La Hongrie a supprimé le treizième mois dans la fonction publique. La Roumanie pourrait être obligée de faire de même.

Lors d'une récente visite à Dublin, Jean-Claude Trichet, le président de la Banque centrale européenne, a appelé les gouvernements "à poursuivre des politiques de dépenses courageuses, en particulier en matière de salaires dans le public". La baisse des salaires dans la fonction publique est en effet de nature à alimenter la grogne sociale.

A Dublin, 120 000 manifestants ont protesté le 21 février contre la décision du gouvernement de rogner les traitements publics. En Lettonie, le plan d'austérité a entraîné la chute du gouvernement, après de violentes manifestations à Riga. Dans plusieurs pays dont la situation est meilleure, comme la France et l'Allemagne, de telles mesures semblent difficiles à imaginer à l'heure où les autorités engagent des dizaines de milliards d'euros pour assurer la survie du secteur bancaire.

Mais les syndicats de fonctionnaires, qui demandent au contraire d'augmenter le pouvoir d'achat pour soutenir la consommation, sont sur leurs gardes. Les services publics et les fonctionnaires sont des boucs émissaires faciles, alors qu'ils ne sont pas responsables de la crise, on impose des coupes dans le secteur public au moment où on en a le plus besoin.

Pour le SNPTAS-CGT : La question des salaires et du pouvoir d'achat est fondamentale, c'est un axe revendicatif fort.

Elle exige : La revalorisation de la grille salariale de la fonction publique sur la base de 1 600 € (début de carrière sans qualification). L'intégration des primes dans le salaire pour le calcul des pensions de retraite.

Le bouclier fiscal, mesure-symbole de la politique budgétaire sarkozyste. C'est un symbole d'inéquité fiscale.

Quelques 14.000 foyers fiscaux ont bénéficié d'un remboursement en 2008 au titre du bouclier fiscal plafonnant l'impôt à 50% des revenus, pour un coût total de 458 millions d'euros, selon un bilan du dispositif réalisé par le ministère de l'Économie et cité par les Échos et le Figaro. 14.000 bénéficiaires pour un coût de 458 millions.

Le coût global de cette mesure, votée en juillet 2007, dans le cadre de la loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat, dite "paquet fiscal", avait été estimé à l'époque à 625 millions d'euros par la ministre de l'Économie Christine Lagarde. Jusqu'à quand va-t-on exonérer de tout effort fiscal complémentaire ceux qui ont la capacité contributive la plus forte ?

Pour le SNPTAS-CGT, c'est bien la répartition de cette richesse qui pose problème et qu'il faut modifier pour plus de justice !

SERM

Quels effectifs ? Quels recrutements au MEEDDAT en 2008 ? (Ou la face cachée de la gestion du ministère)

Chaque année le MEEDDAT établit un schéma des effectifs et des recrutements (SERM) dans lequel est programmé la répartition des effectifs par macro grade ainsi que le plan de recrutement, en fonction d'un plafond d'emploi fixé par la loi de finances. La CGT a demandé au Secrétariat Général de présenter un bilan des effectifs en place et des recrutements opérés en 2008.

Cette demande n'a fait l'objet d'aucun retour. Pourquoi ? Nous nous interrogeons sur ce manque de transparence. La DRH n'a-t-elle pas réalisée des économies sur la masse salariale en différant la date de certains recrutements ou en tout simplement en ne recrutant pas ?

Cette méthode a des conséquences sur les agents en terme de charge de travail mais aussi en terme de promotion. Cette gestion anticipe la réduction d'effectif demandée dans le cadre de la RGPP.

A notre connaissance les économies réalisées seraient de l'ordre de 30 millions €. Le MEEDDAT se serait-il empressé de les rendre au ministère du budget ?

En parallèle, rappelons-nous que certains agents ont pu recevoir une aumône en fin d'année 2008.

Ces éventuelles économies auraient pu permettre de répondre aux revendications catégorielles (cas notamment des C administratifs ou techniques, entre autres) !...

Encore une fois merci Monsieur Borloo !

Seuls six fonctionnaires auraient profité de l'indemnité de départ volontaire

Depuis le décret du 17 avril dernier, les agents de l'Etat qui souhaitent se lancer dans une nouvelle carrière en dehors de la fonction publique peuvent bénéficier d'une indemnité de départ volontaire. Six agents seulement auraient perçu le fameux pécule ; tandis que soixante demandes seraient à l'étude dans les ministères.

Ce qui devait être un moyen d'obtenir une certaine diminution du nombre d'agents publics tout en offrant, selon les mots du président de la République, une "seconde carrière" aux fonctionnaires n'a pas suscité l'enthousiasme. Il y a quelques mois pourtant, Bercy citait des sondages selon lesquels près de 20 % des agents se disaient intéressés par la possibilité d'en bénéficier. Calculée sur l'ancienneté, la somme est laissée à l'appréciation des ministères mais ne peut excéder deux ans de rémunération brute annuelle perçue l'année précédant la demande. Elle peut s'appliquer, pour les agents qui sont à plus de cinq ans de la retraite, dans le cadre d'un départ lié à la restructuration d'un service, de la création ou la reprise d'une entreprise par le fonctionnaire ou pour la mise en œuvre d'un projet personnel.

C'était un projet voulu par Nicolas Sarkozy

En deux temps, trois mouvements (sociaux) !

Mardi, Laurence Parisot a considéré que la grève générale avait «un coût en termes de démagogie et d'illusions créées». «C'est une facilité, je ne crois pas que ce soit une réponse" a-t-elle déclaré avant d'accuser la CGT de "provoquer des destructions d'emplois» à Marseille.

Elle a en outre asséné que cette grève était «catastrophique pour la réputation de la France».

Ironie de l'histoire, c'est l'Ifop, l'institut de sondage de Laurence Parisot, qui a révélé mardi que 78 % des Français considèrent justifié le mouvement social de ce jeudi 19 mars. Elle aurait voulu motiver encore plus les syndicats qu'elle ne s'y serait pas prise autrement. A croire qu'elle a investi dans un mouvement révolutionnaire...

Nous vous invitons à retrouver nos revendications et d'autres informations sur notre site Internet: <http://snptas-cgt.org>

Grève nationale du 19 mars 2009
pourcentage de grévistes MEEDDAT
Sur l'effectif présent

21,91% de grévistes (*)

Nb de services ayant répondu 215 (*) chiffres à stabiliser



Si vous souhaitez nous rejoindre et participer pour agir plus largement sur tout ce qui vous concerne.

Soutenez la CGT, rejoignez-la.

(déductible pour 66% du montant de votre impôt)

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Signature

Je souhaite adhérer au SN PTAS CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer au SN/PTAS/CGT à La Défense.

MEEDDAT – PLOT I – 92055 – LA DEFENSE CEDEX – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16

email : Internet -sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : carnet d'adresse – annuaire global équipement – Syndicat : Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Notre site Internet <http://snptas-cgt.org>